



REPUBLIQUE DU CONGO

APERÇU DE LA SITUATION - NOVEMBRE 2019

Présente en République du Congo depuis 1997, ACTED a mis en œuvre plusieurs types de projets allant de l'aide humanitaire aux programmes de développement. ACTED vise à rester flexible et à construire ses actions sur des partenariats durables. Depuis 2016, ACTED est particulièrement actif dans le département du Pool et met actuellement en œuvre, avec le soutien de plusieurs donateurs (USAID, PAM, FAO) des projets complémentaires pour soutenir les populations affectées par la crise post-électorale. Plus précisément, dans le but de répondre aux besoins urgents et d'aider les personnes à sortir de la crise, ACTED, avec le soutien d'USAID, met en œuvre un projet de 18 mois visant à soutenir le relèvement rapide des populations les plus vulnérables, en particulier les rapatriés, le département Pool, à travers une assistance multisectorielle en matière de sécurité alimentaire, de relance agricole, d'abris et d'eau hygiène et assainissement, au profit de 24 000 personnes extrêmement vulnérables.

I/ SITUATION DANS LE POOL : PROGRAMME DE DÉMOBILISATION, DÉSARMEMENT ET RÉINTEGRATION, BESOINS HUMANITAIRES

Suite à la crise post-électorale qui a débuté en avril 2016 au sud de Brazzaville et aux tensions qui ont sévi dans le département du Pool (violences entre les forces gouvernementales et les membres de la milice Ninja Nsiloulou), un nombre important de familles ont été forcées à fuir dans les départements voisins, notamment à Brazzaville et le département de la Bouenza. Le nombre de personnes déplacées en interne (IDPs) est passé de 12 986 en juin 2016 à 81 000 en mai 2017. **En octobre 2017, le nombre de personnes déplacées était estimé à 51 805 dans le Département du Pool et le nombre total de personnes affectées par le conflit estimé à 160 000 personnes.**

Avec la signature du cessez-le-feu le 23 décembre 2017, qui a permis la cessation des hostilités entre les parties en conflit, et la levée du mandat d'arrêt à l'encontre du chef des rebelles ex-combattants, **le processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion (DDR) des ex-combattants a débuté en août 2018**, parallèlement aux mouvements de retour. Pendant le conflit, les déplacements forcés de populations ont perturbé les moyens de subsistance, notamment en ce qui concerne les activités agricoles. À leur retour, ces populations ont été confrontées à une situation économique structurellement précaire, à la perte et à la dilapidation de leurs biens, tels que des articles ménagers essentiels, les outils pour les logements ou et pour les activités agricoles, rendant leur sortie de crise et relèvement encore plus difficiles.

SITUATION APRES LE CESSEZ-LE-FEU

La République du Congo et les Nations Unies ont signé l'accord de financement du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants le vendredi 31 août 2018 à Brazzaville pour un budget total de 8,3 milliards de francs CFA, soit un peu plus de 14,7 millions de dollars. Ce programme est le résultat de l'accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017 et vise, après une phase de démobilisation, la réintégration des anciens combattants Ninja, ainsi que le soutien aux populations déplacées du département du Pool.



Le programme DDR vise à mettre l'accent sur la **réintégration sociale de 7 500 ex-combattants Ninja nsiloulous**, par le biais d'un soutien spécifique dans divers domaines socio-économiques et de projets générateurs de revenus, dans le but de leur permettre de se prendre en charge. Le DDR doit aussi prendre en compte la réintégration sociale de près de deux mille cinq cents personnes déplacées. Au total, ce programme devrait couvrir dix mille personnes de la population locale, y compris des ninjas.

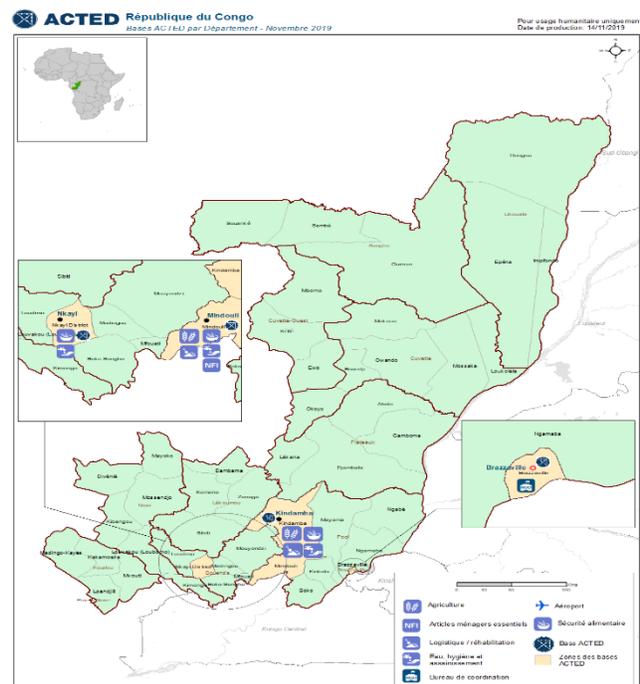
L'observation générale à l'heure actuelle est que **le programme DDR n'est pas complètement mis en œuvre, si ce n'est pas du tout**, en particulier en ce qui concerne les ex-combattants. Compte tenu d'un nombre élevé de communications autour du processus, un sentiment de frustration est de plus en plus présent dans la région, créant potentiellement des bases pour une nouvelle irruption du conflit, en particulier à l'approche de la prochaine élection présidentielle. Il semble donc que la situation en matière de sécurité dans le Pool reste marquée par des tensions, notamment du fait du retard pris dans le programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

A PROPOS DU PROGRAMME DDR

Ce programme, dans le volet désarmement, couvre notamment la collecte mobile d'armes, l'identification et l'enregistrement, la sécurisation et la destruction des armes. Dans le volet démobilisation / réintégration, le projet met l'accent sur l'engagement des ex-combattants, la fourniture de kits de démobilisation, les soins psychosociaux et médicaux, la mise en œuvre d'activités à forte intensité de main-d'œuvre et l'organisation de ninjas en groupes d'intérêt économique. Enfin, dans le volet réintégration dans la communauté, le projet est axé sur l'identification et le développement de microprojets et le suivi du succès des microprojets (anciens combattants et communautés). Il convient de noter que la période de mise en œuvre de ce programme est de quatre ans et que la composante budgétaire la plus élevée est la composante réintégration, qui absorbe 56% du budget total prévu. Actuellement, cette composante pourtant essentielle est quasi à l'arrêt.

BESOINS HUMAINITAIRES

En mai 2018, les populations déplacées (*plus de 90% de la population située dans cette zone*) se sont progressivement engagées dans un retour vers leurs villages d'origine dans le département du Pool. Selon les évaluations multisectorielles réalisées par ACTED en 2018, la violence et l'insécurité ont également **affecté les zones de retour et endommagé les conditions de vie structurelles déjà précaires**, notamment en termes d'accès aux services de base tels que l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire et les abris. Selon OCHA dans un rapport publié en décembre 2018, les districts les plus touchés du département du Pool sont ceux de Kindamba, Vindza, Kimba, Mayama, Mbandza Ndounga et Goma Tsé-





tsé. Dans toutes ces zones, les populations n'avaient pas accès à une eau de qualité et étaient exposées à des risques d'insécurité alimentaire en raison de la destruction des moyens de production alimentaire.

Les acteurs humanitaires ont décidé de ne pas élargir le plan de réponse humanitaire pour 2019 car une partie des besoins semble liée à des programmes de relèvement rapide et de développement plutôt qu'à des besoins d'urgence. Les activités de développement et de cohésion sociale sont en effet cruciales, et une assistance rapide et durable est importante pour assurer la stabilité et la reconstruction des moyens de subsistance. Toutefois, **les besoins demeurent et les populations vulnérables continuent de se rétablir dans la région**, où la faim et la malnutrition demeurent préoccupantes. Selon le PAM (rapport de septembre 2019), 10% des enfants déplacés et 12% des enfants de la communauté d'accueil souffrent de malnutrition aiguë dans le district de Kindamba, dans le département du Pool. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 74 000 enfants dans le pays seraient atteints de malnutrition aiguë sévère en 2019. Au 30 juin 2019, l'UNICEF estimait que 378 305 enfants nécessitaient une assistance parmi 862 570 personnes dans le besoin. Selon l'enquête WASH KAP d'ACTED réalisée en octobre 2019, 54% des ménages interrogés utilisaient des sources d'eau non aménagées comme principale source d'eau potable pendant la saison des pluies et 29% des eaux de surface. Les eaux de surface constituaient la principale source d'assainissement (46%). En outre, les problèmes de protection restent à adresser pour assurer une transition durable vers la paix et la cohésion sociale.

II/ SITUATION AU NORD ET A L'EST DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Selon le HCR, le pays accueille environ 32 000 réfugiés de **la République Centrafricaine**, situés pour la plupart dans la province de la Likouala, près de la frontière centrafricaine, le long de la rivière Ubangi. La sécurité alimentaire des réfugiés est essentiellement garantie par la poursuite de l'aide humanitaire. L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement reste limité. Seuls 48% des ménages ont accès à un assainissement adéquat et 64% à des sources d'eau protégées.

Le conflit intercommunautaire dans l'ouest de la RDC en décembre 2018 a poussé plus de 11000 personnes à chercher refuge de l'autre côté du fleuve dans le département des Plateaux, laissant derrière elles la plupart de leurs biens. À ce jour, la réponse aux besoins humanitaires est très limitée. Avec un accès faible ou inexistant à une eau salubre, dans une région sujette à des inondations récurrentes, pratiquement aucun accès aux installations médicales, les zones riveraines où se trouvent la plupart des ménages qui ont fui la RDC sont exposées aux risques d'épidémie de choléra. En avril 2019, lorsqu'ACTED est intervenu à Makotipoko, aucun des enfants qui ont fui la RDC avec leurs parents avaient accès à l'éducation. À la même période, le PAM, après être intervenu dans la région, a déclaré que parmi les enfants, de 6 à 59 mois, issus de ménages déplacés, **9,4% souffraient de malnutrition aiguë** (6,5% des cas modérés et 2,9% des cas graves) et 3 sur 4 ménages déplacés ont déclaré adapter leur consommation avec des stratégies nocives (réduction du nombre de repas journalier, réduction des quantités consommées par repas). Le 30 juin 2019, UNICEF a déclaré que **90% des demandeurs d'asile de RDC n'avaient pas accès à des latrines** à Makotipoko et à Bouemba. Des besoins de protection spécifiques ont été identifiés, en particulier pour les femmes et les filles de RDC, car la proportion de ménages dirigés par une seule femme est 10 fois plus élevée parmi les populations déplacées que dans les populations hôtes.



CATASTROPHE NATURELLE

Après une saison des pluies exceptionnellement forte en octobre et novembre 2019, la République du Congo a également été touchée par des inondations exceptionnelles, le long de la rivière Oubangui et du fleuve Congo. Selon des chiffres partagés par la coordination humanitaire, pour le mois de novembre plus de **110 000 personnes sont dans le besoin** ; dont 60 000 dans la province de la Likouala, 34 000 personnes dans la province de la Cuvette et 16 100 personnes dans la province des Plateaux. Il convient de noter que de nombreuses provinces restent inaccessibles. L'état d'urgence a été déclaré le 23 novembre dans les provinces mentionnées. **Les besoins humanitaires sont estimés à au moins 25 millions de dollars et très peu d'acteurs répondent actuellement à la situation d'urgence.** Selon la communauté humanitaire, la situation actuelle est catastrophique et il apparaîtrait que les personnes affectées par les inondations à début décembre seraient d'au moins **170 000 personnes.**

- Plus de 50% des terres agricoles ont été inondées, entraînant de lourdes pertes pour l'agriculture, la pêche. De plus, les produits de base commencent à manquer sur les marchés locaux.
- De nombreuses routes sont inaccessibles, notamment en ce qui concerne l'accès des producteurs aux marchés, ce qui implique une augmentation des prix. De nombreux axes routiers pour atteindre les plus vulnérables sont également inaccessibles.
- Les centres de santé ont été touchés et une augmentation de certaines pathologies telles que le paludisme ou la diarrhée a été constatée.
- Les points d'eau ont été touchés par les inondations et les personnes touchées sont obligées d'utiliser des points d'eau stagnants comme eau potable. Des points d'assainissement ont également été détruits, ce qui oblige les communautés locales à recourir à la défécation à l'air libre.
- De nombreuses installations de logement ont été détruites et les NFI ont été perdus, affectant ainsi la protection et la sécurité des ménages affectés.
- Presque toutes les infrastructures scolaires sont détruites et les cours sont suspendus.

Il est recommandé de mettre en œuvre une réponse d'urgence multisectorielle, en WASH, Sécurité Alimentaire, NFI et Abris.

EVALUATIONS DES BESOINS

Selon une évaluation du HCR et de ses partenaires, **dans la localité de Makotimpoko**, dans la région des Plateaux, en novembre 2019¹ ; la majorité des abris construits pour les demandeurs d'asiles ont été détruits. La principale source d'eau serait le fleuve Congo et la rivière Nkeni et peu de personnes sinistrés auraient accès à de l'eau potable. L'accès aux latrines est également compromis. La plupart des réserves alimentaires auraient été détruites et les plantations inondées. Le centre de santé intégré serait également impacté, notamment au niveau de sa structure ainsi qu'en terme d'approvisionnement de médicaments. 26 000 personnes vivent dans le district de Makotimpoko ainsi que 6500 demandeurs d'asiles.

Selon un rapport d'évaluation effectué par l'UNHCR, l'UNFPA et les autorités dans le **département de la Likouala**, en novembre 2019, il ressort de cette activité que 81

¹ RAPPORT DE LA MISSION CONJOINTE D'EVALUATION SUITE AUX INONDATIONS SURVENUES DANS LA LOCALITE DE MAKOTIMPOKO (PLATEAUX), LE 29 NOVEMBRE 2019. HCR, AIRD, TSF.



villages/quartiers de Gouga fleuve à Liranga sont particulièrement affectés par cette catastrophe naturelle. **Plus de 60 000 personnes seraient sinistrées**. Plus précisément, les risques de protection restent très élevés et des cas de protection, notamment basées sur le genre, auraient été rapportés. La plupart des postes et centres de santé situés sont inondés ou effondrés. A cela s'ajoute le manque ou l'insuffisance du personnel, de médicaments, d'équipement adéquats et non-respect des règles d'hygiène. Il faut également noter qu'une épidémie de rougeole sévit dans plusieurs villages visités, avec 72 cas confirmés par les agents de santé en service à Djoumbele, Bokokoto et Liranga dont 7 décès enregistrés. L'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, déjà très faible dans la zone, est devenu critique ; les populations utilisant le fleuve comme source d'approvisionnement en eau. Les puits ou forages à pompes sont pour la plupart submergés d'eau. La majorité des sinistrés disposent de latrines familiales qui sont maintenant inondées. Il est à noter par ailleurs que les espaces de fortunes non inondables où sont concentrés les sinistrés sont caractérisés par une forte promiscuité. Dans les 81 villages/quartiers visités par la mission, **plus de 80% des abris sont totalement immergés** dans l'eau à l'exception de la toiture qui est pour la plupart visible soit environ 11000 abris. En ce qui concerne les infrastructures communautaires on note l'inondation ou démolition de plus de 170 salles de classes, une dizaine des postes de santé ou CSI et une centaine d'église. L'habitude alimentaire des populations de la zone demeure la consommation des tubercules (manioc, tarot, ignames) et des fruits (bananes) dont la rareté sur les marchés commence déjà à se faire sentir. Le poisson, source de protéine pour la majeure partie des populations de la zone n'est plus disponible.

Selon une évaluation **dans la Cuvette**, effectuée par le PAM, 9094 personnes sont sinistrées dans le district de Mossaka, dont 8146 à Mossaka centre et 948 dans les villages de l'axe fluvial Kouyou Likouala Mossaka. 1275 personnes sont sinistrées à Loukoléla centre. L'hôpital et le centre de santé intégré de Mossaka centre sont inondés : 70 % de l'hôpital est inondé et fait face à une pénurie de médicament. L'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement qui est habituellement réduit est devenu quasi-inexistant. Les rares îlots non inondés rassemblent une concentration d'individus dont la promiscuité favorisera l'apparition et la propagation de certaines maladies. La majorité des maisons des sinistrés sont inondées et sont exposées au risques d'effondrement une fois le retrait des eaux amorcé. La sécurité alimentaire des populations sinistrées est critique avec l'épuisement des réserves des produits alimentaires et la perte des cultures agricoles.



RECOMMANDATIONS

- Plaider pour que les **fonds nécessaires à la mise en œuvre du programme DDR soient mobilisés et engagés**. Cela incitera les parties concernées à rétablir la confiance dans la mise en œuvre effective du programme et à contribuer à une cohésion sociale durable. Un cadre de consultation devrait être mis en place avec toutes les parties prenantes (société civile, ONG, départements ministériels sectoriels, etc.) et les communautés afin de garantir l'inclusion dans la mise en œuvre du DDR.
- Plaider auprès du gouvernement de la République du Congo et des parties prenantes au conflit pour la protection de tous les civils et la fin des violences, afin de **réduire les risques de nouvelles vagues de violences**.
- Assurer un **soutien à l'aide humanitaire en cours**, notamment en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, d'éducation, d'eau, d'assainissement et d'hygiène ; tout en préconisant des **investissements supplémentaires dans les programmes de relèvement précoce et de développement**.
- Plaider pour une **meilleure prise en compte des besoins de protection**, tant dans les programmes humanitaires que dans les programmes de développement, à la fois pour les personnes touchées par les déplacements et les conflits, ainsi que pour les personnes touchées par les causes profondes de l'exclusion.
- Assurer une **réponse rapide et adéquate aux inondations exceptionnelles** en République du Congo et aux besoins humanitaires connexes.